



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/12/2016

Reçu en préfecture le 28/12/2016

Affiché le

SLOW

ID : 081-218102572-20161219-2016DEL80-DE

Date de la convocation
13.12.2016

L'an deux mille seize et le dix neuf décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 16/80

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs GALINIE, PEYRONIE.

Absents : Mme BABAUX procuration à Mme TAFELSKI
Mme BENTATA-RAUCOULES, procuration à Mr GRIALOU
Mme PESA procuration à Mr FABRE
Mmes ANGLES procuration à Mr MARTY
Mme THUEL procuration à Mr DE GUALY
Mr KOWALCZYK procuration à Mr GALINIE
Mr BARDY, Mme PELLEGRINI

Secrétaire : Mr GRIMAL

Objet de la délibération

*Rapporteur : Monsieur Soula*CONVENTION DE
SERVITUDES AVEC
ENEDIS

La société ENEDIS (ancienne E.R.D.F.) demande la mise à disposition de terrains situés à Saint-Juéry sur les parcelles cadastrées AH23 , AH166, AH284, AH287 et AH293, afin d'installer une ligne électrique souterraine alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

En vue de l'exploitation de ces ouvrages, Enedis demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE la mise à disposition des terrains et l'accès du personnel et du matériel d'Enedis sur les parcelles situées à Saint-Juéry cadastrées AH23 , AH166, AH284, AH287 et AH293.

MANDATE le Maire à la signature de la convention et sa publication avec faculté de subdéléguer.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 27 décembre 2016
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

